

Question Diverse :

Pas de question diverse

**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU
16/10/2017**

ASSOCIATION CANTINE GARDERIE

RELEVANT-SANDRANS

RAPPORT MORAL 2017/2018 :

Cantine :

9911 repas ont été servis contre 10436 l'année précédente, soit une baisse de 5. %. Les services se sont organisés comme suit :

- A Sandrans, un service unique dans la salle de la garderie cantine, encadré par Mme Fillardet et Mme Bidart ATSEM, mise à disposition par la municipalité
- A Relevant un service unique dans la salle fêtes, assuré par Mme Vivien à l'office, et Mme Vercherat au service puis en surveillance dans la cour de l'école.

Les repas sont livrés par la société RPC traiteur basé à Manziat, qui chaque année propose gratuitement une formation obligatoire en hygiène suivie par nos salariés.

La cotisation est restée à 12.50 € pour la cantine par famille et le prix du repas était à 4.20 €.

Garderie :

Les locaux de la garderie sont sur Sandrans.

5683 heures de garderie ont été facturées, soit une hausse de + 21% par rapport à l'année précédente.

La cotisation est restée à 12.50 € pour la garderie par famille.

Le prix de l'heure de garderie était à 2.65€.

Pour tout contact : cantine.relevant.sandrans@gmail.com

TAP :

La convention a bien été tacitement reconduite entre la mairie de Relevant et l'association pour la dernière année. Cette convention encadre l'organisation des TAP et permet à l'association de percevoir une partie de la subvention versée par le rectorat.

Cette année 49 heures de TAP ont été réalisées.

Activités périscolaires :

La commune de Sandrans n'étant pas engagée dans un PEDT, il n'y a ni de convention signée ni de subvention. Dans un souci d'équité, l'association continue de proposer des activités pour les enfants scolarisés sur Sandrans.

Cette année 63 heures d'activités périscolaires ont été réalisées.

Actions

- Vente de Noël qui nous a rapporté un bénéfice de 407.10 €
- Vente de sapins qui nous a rapporté un bénéfice de 430.46€
- Nous avons participé à la journée fête du village à Sandrans qui a rapporté un bénéfice de 306.00 €
- Nous avons participé à la journée rêve de cirque.
- Reconduction des permanences d'inscriptions
- Réunions trimestrielles avec les salariés qui ont permis des échanges constructifs.
- Une mise au point avec un salariés sur Relevant au mois de Décembre a été fait afin de lui rappeler l'obligation de faire respecter le règlement intérieur et de se « conforter » à ce qu'il prévoit sans aucune improvisation en matière de réprimande. Pour information une nouvelle et dernière mise au point a été refaite en ce début d'année.

- L'association a signé des conventions de mises à dispositions des salariés avec les mairies. La commune de SANDRANS a donc embauché Mme Fillardet et la commune de Relevant Mme Vivien. Mme Vercherat, quant à elle, est restée salariée de l'association mais rémunérée par le biais de chèques associatifs.

Rapport moral approuvé à l'unanimité des présents.

RAPPORT FINANCIER 2017/2018 :

Nous arrivons à un résultat bénéficiaire de 8658.39 € Ce résultat est principalement dû à une hausse exceptionnelle de la fréquentation de la garderie de +21%.

Ce résultat va permettre à l'association d'essayer de trouver une offre restauration peut-être plus qualitative sans engendrer d'augmentation, d'améliorer les conditions d'accueil de la garderie, ou d'autres pistes à échanger ensemble.

Rapport financier approuvé à l'unanimité des présents.

L'ANNEE 2018/2019 :

- Passage à une cotisation unique d'un montant de 12.50 € pour les services de la garderie et de la cantine.
- Pas d'augmentation du montant de l'heure de garderie
- Passage à la facturation au ¼ d'heure de la garderie
- Pas d'augmentation du prix du repas
- Nous allons renouveler des actions dont une Vente de Noël
- Nous allons re participer à la fête du village et certainement à Rêve de cirque.

Rapport moral approuvé à l'unanimité des présents.